

# Les principaux résultats de l'enquête 2013 de l'Observatoire « loi Sapin »

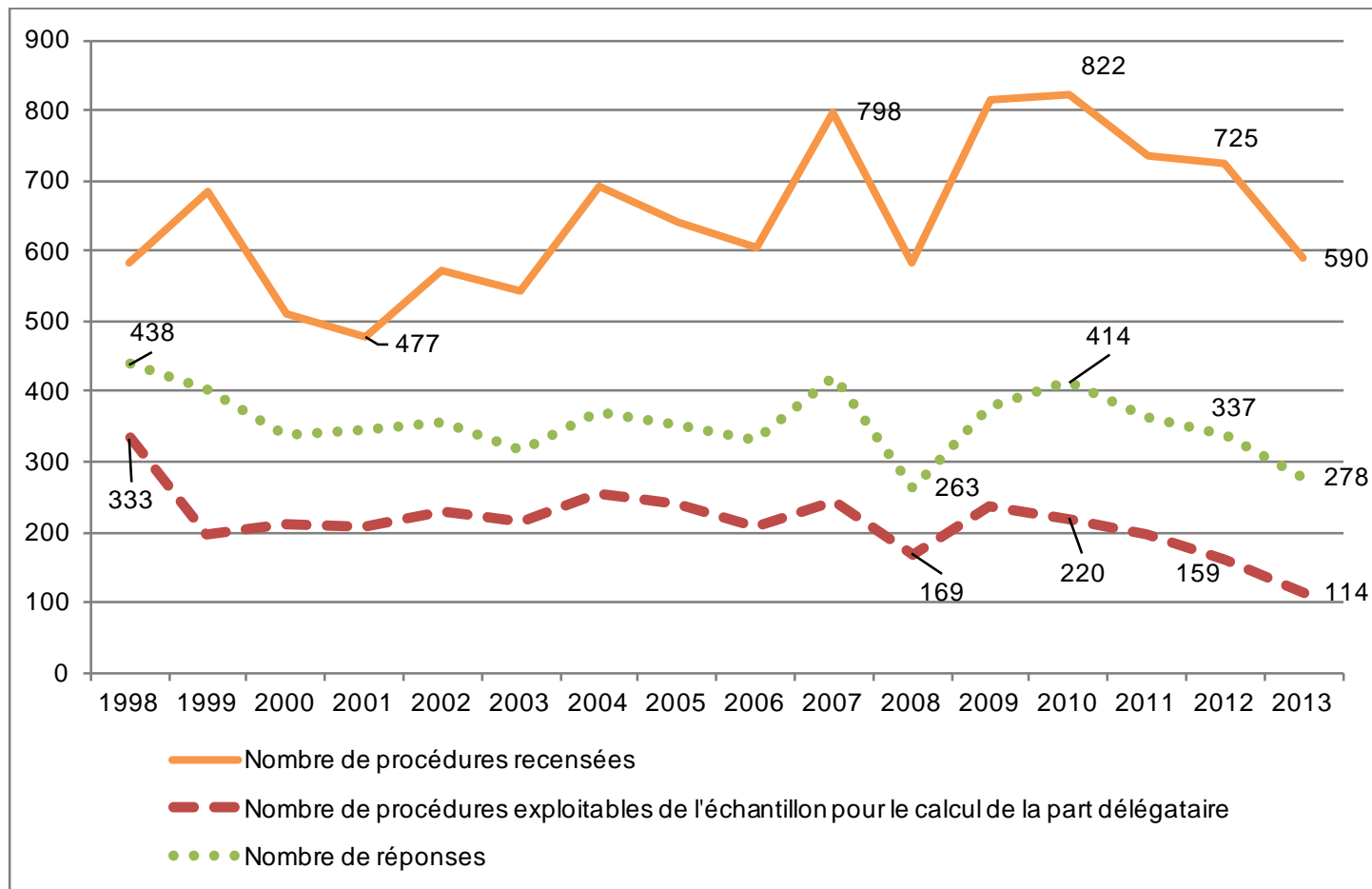
Thierry Rieu

<b>Nombre de procédures lancées en 2013 : 590 procédures</b>		
<b>Nombre de réponses : 278 (47%) Échantillon retour</b>		
DSP avant et après : 153	Autres : 81	
Échantillon exploitable pour l'analyse des prix ** : 114	Dont : - Créations de service : 11 - ANC : 36 - Prestations de services : 13 - Passages en régie* : 6 - Passages en affermage : 1	
<b>Eau potable : 61</b>		<b>Assainissement : 53</b>
Échantillon complémentaire : 39		
Echantillon très peu renseigné : 44		

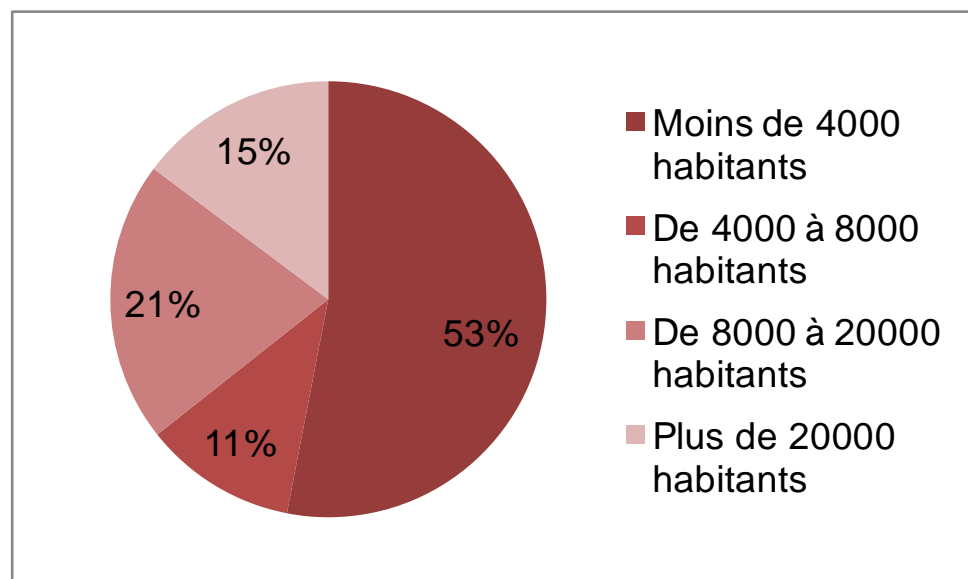
\* Les passages en régie correspondent aux situations de changement de mode de gestion après le lancement d'une procédure de délégation de service public ; ce chiffre ne correspond pas à l'ensemble des passages en régie sur la période.

\*\* Recette et volume sont disponibles avant et après procédure

# Nombre de procédures recensées (590), réponses (278) et échantillon exploitable (114)



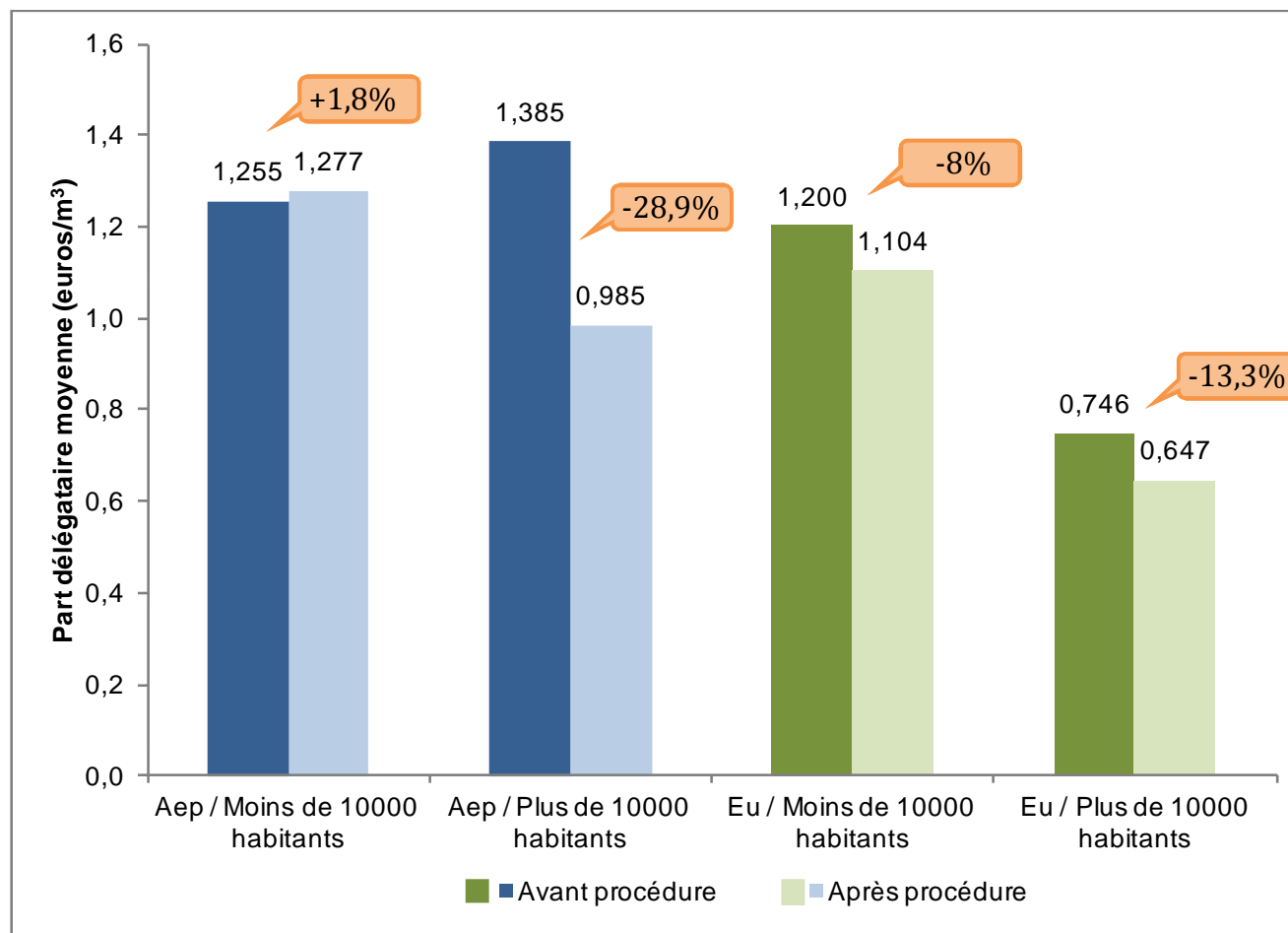
# Répartition des procédures selon la taille



78% des volumes facturés par les services de plus de 20 000 habitants

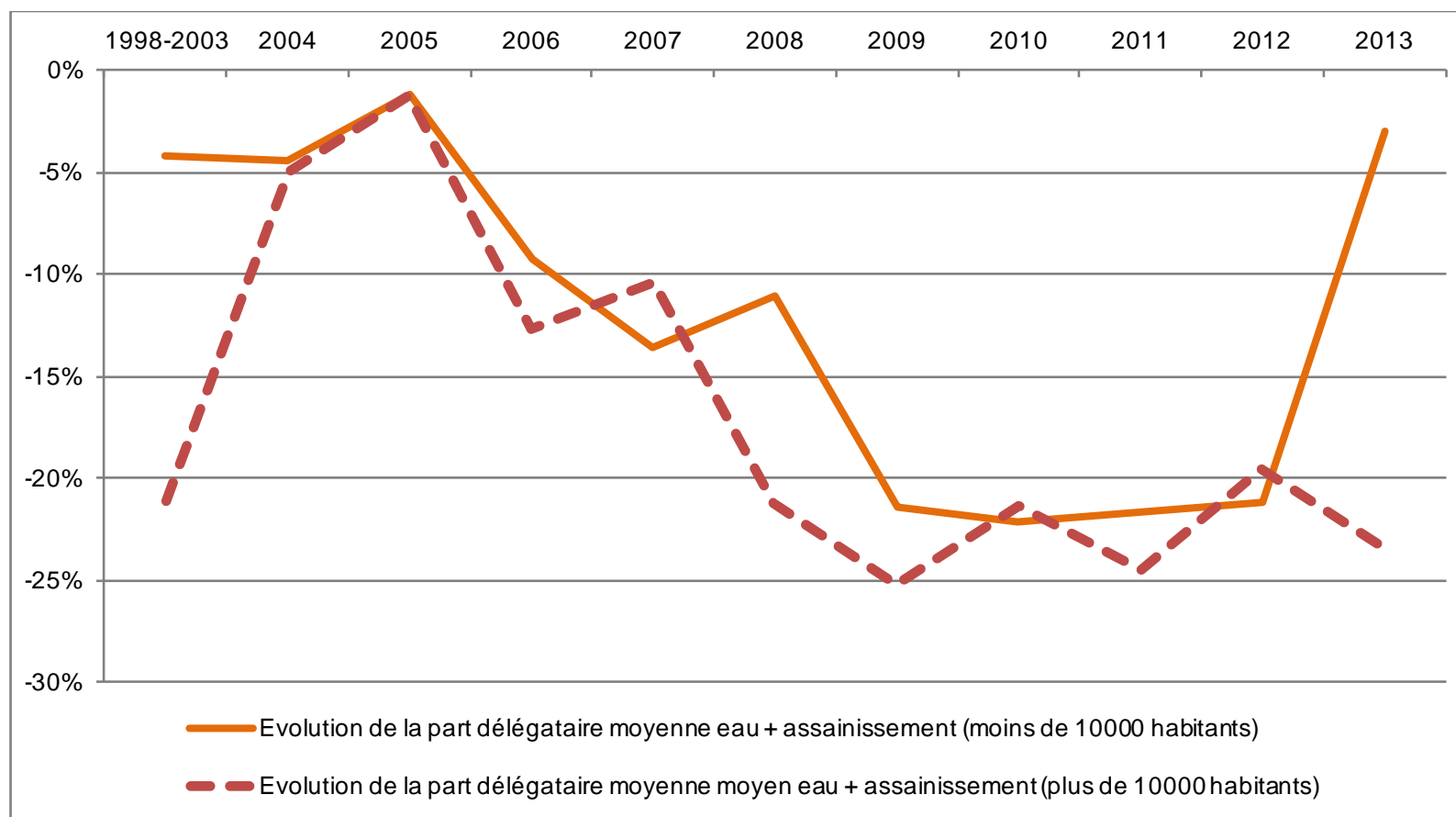
Pour prendre en compte les consommations autres que domestiques, les services sont répartis en classe de taille selon les volumes facturés et exprimés en équivalent-habitants selon une consommation annuelle moyenne de 50 m<sup>3</sup> / hab/ an.

# Évolution de la part délégataire (méthode R / V)



# Évolution de la part délégataire

Évolution de la part délégataire eau potable + assainissement



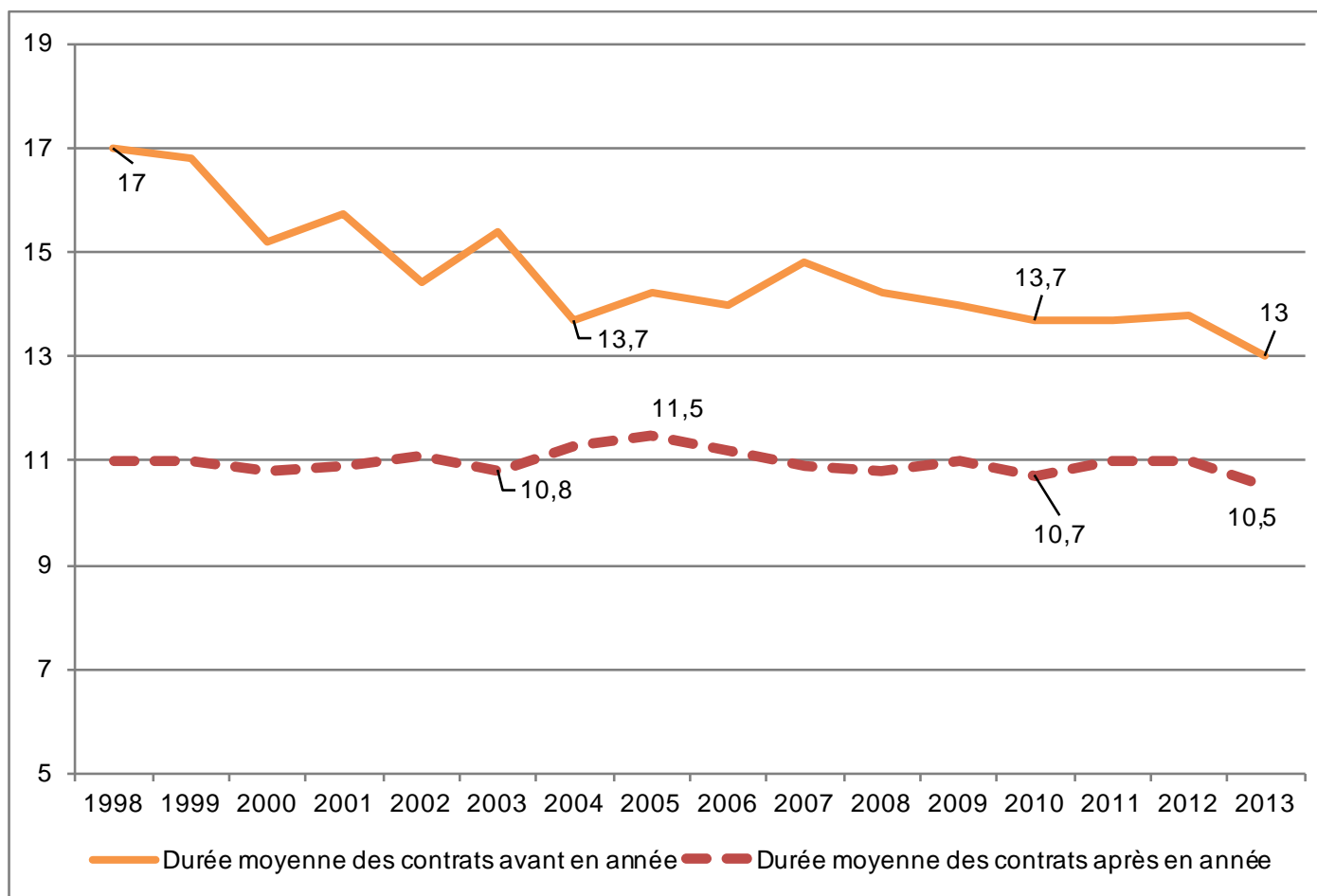
# Évolution du prix perçu par usager (facture 120 m<sup>3</sup>)

		Part délégataire			Total
		En hausse	Stable	En baisse	
Part collectivité	En hausse	12%	2%	<b>36%</b>	<b>50%</b>
	Stable	14%	3%	28%	<b>45%</b>
	En baisse	2%	0%	3%	<b>5%</b>
Total		<b>28%</b>	<b>5%</b>	<b>67%</b>	<b>100%</b>

*En nombre de services concernés*

# Durée des contrats de délégation

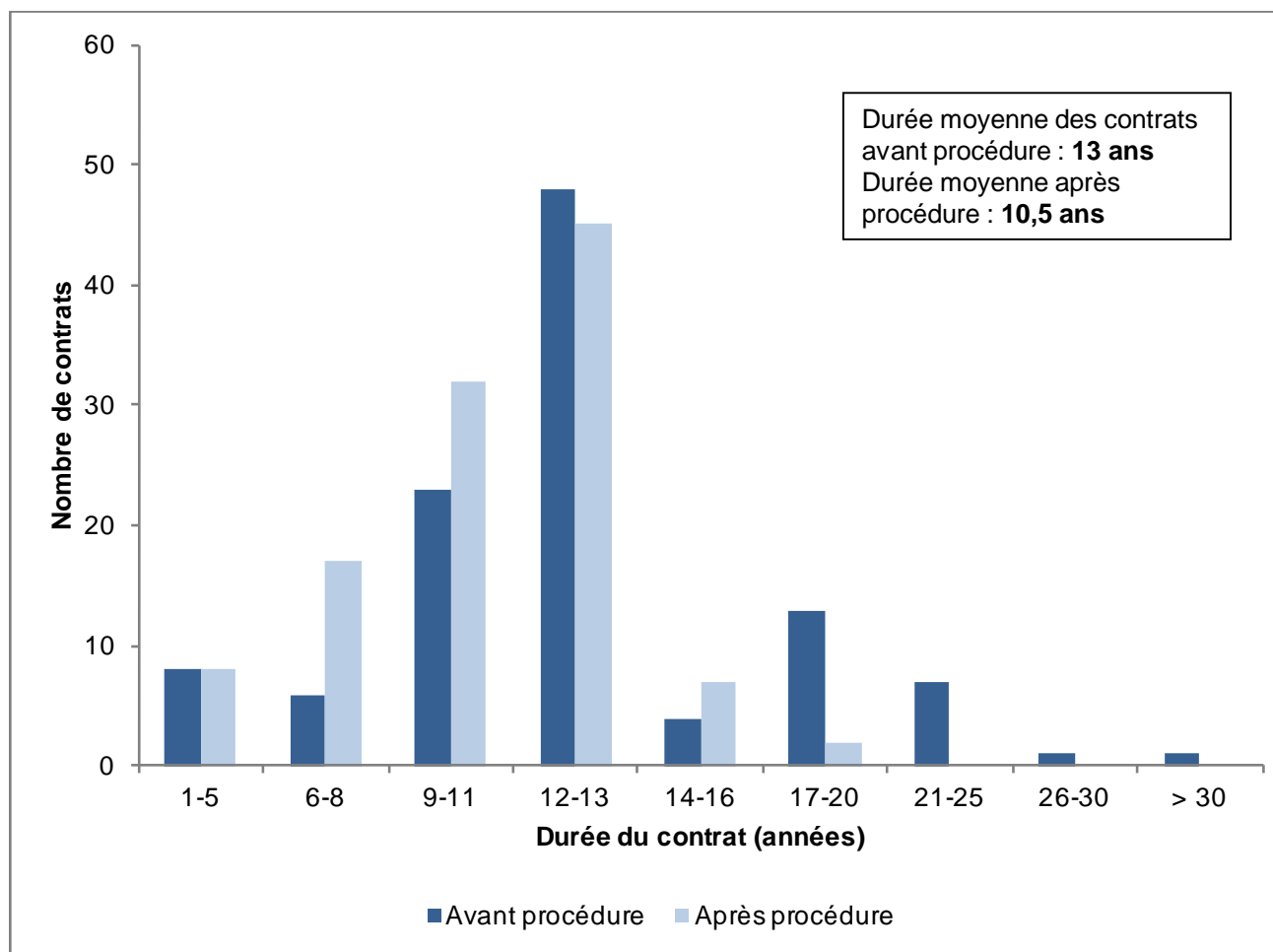
Évolution de la durée moyenne des contrats, avant et après procédure





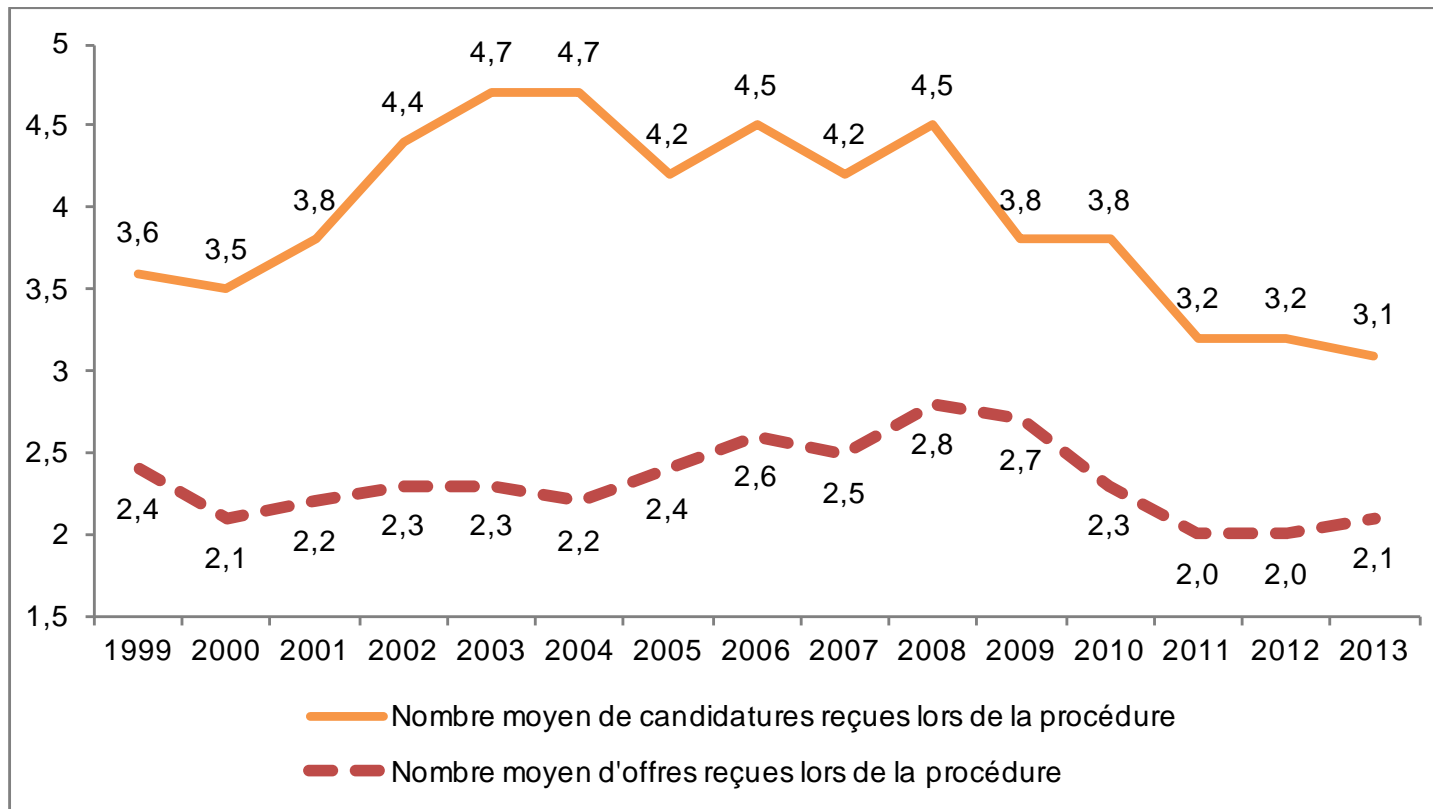
# Durée des contrats de délégation

Répartition des services selon la durée du contrat avant et après procédure



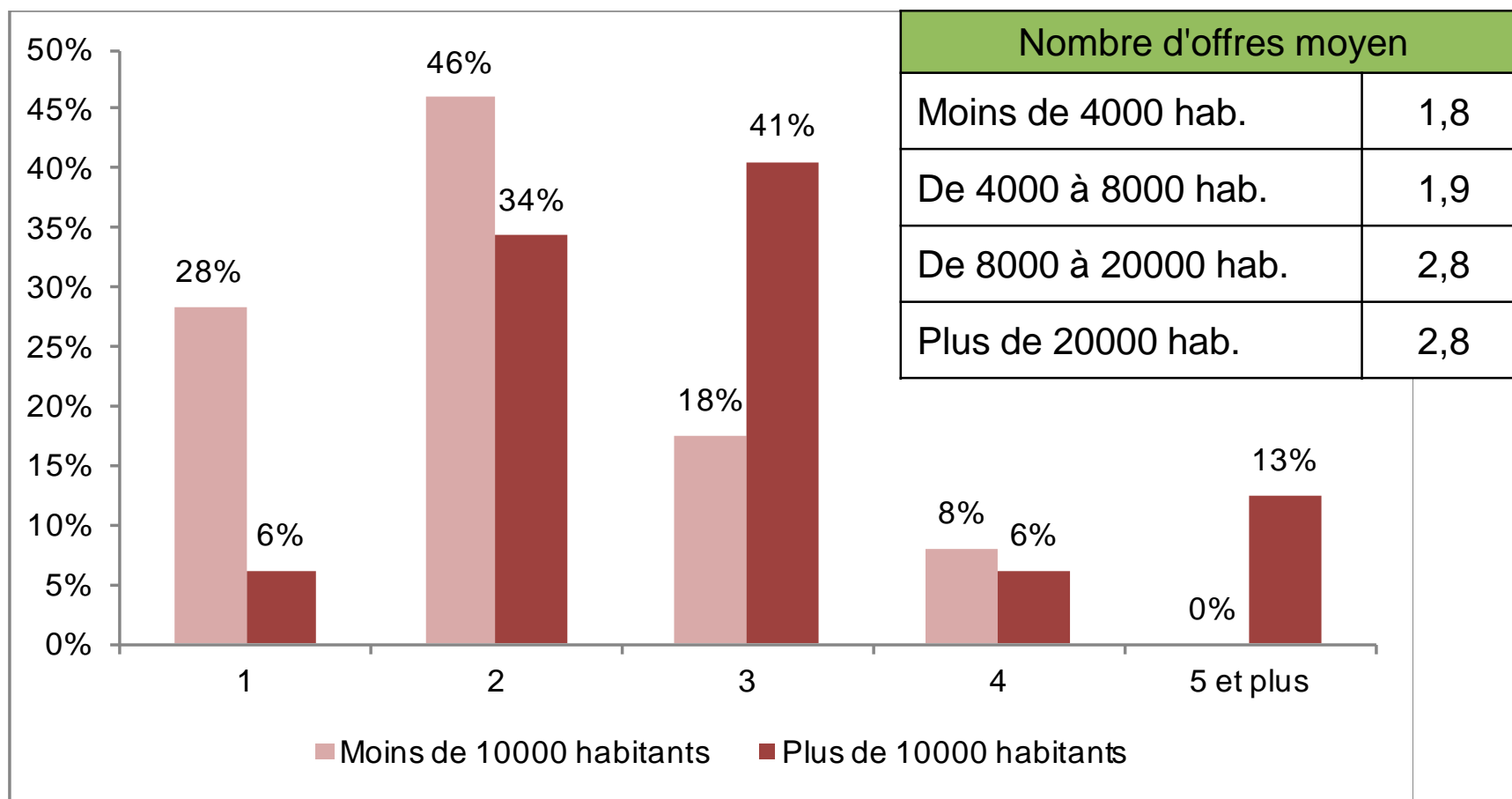
# Marché et concurrence

## Évolution du nombre de candidatures et d'offres reçues



# Marché et concurrence

Répartition des services selon le nombre d'offres reçues



# Marché et concurrence

Solde des contrats gagnés et perdus par opérateur

	Contrats gagnés	Contrats perdus	Solde
Veolia	1	8	- 7
Suez	2	3	- 1
SAUR	4	0	+ 4
Autres opérateurs	7	3	+ 4

Taux de reconduction : 88%

## Déroulement des procédures

- “ Les précédents contrats sont peu conflictuels (6%), même si dans 48% des cas, leurs clauses ont été renégociées.
- “ L'étude du retour en régie est réalisé dans presque la moitié des procédures (42%).
- “ Dans 15% des cas, ce n'est pas le moins disant qui est retenu.
- “ Dans une majorité de cas (58%), l'autorité locale intègre options et/ou variantes proposées par l'opérateur, mais peu souvent dans le sens d'un assouplissement des clauses (seulement 17% des cas).

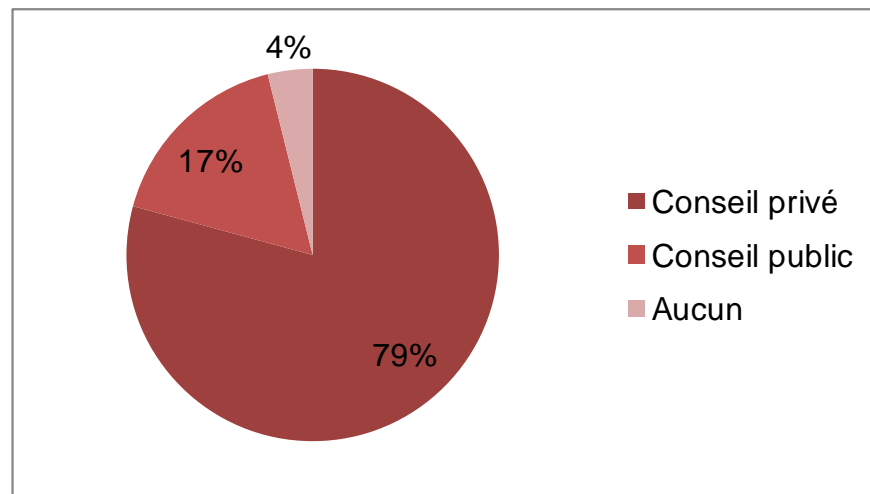
# Évolution des contrats

- “ L'évolution prévisionnelle des volumes facturés dans les contrats est prévue à la hausse dans 32,5% des cas. Un nombre réduit (12,5%) intègre une baisse.
- “ Les nouveaux contrats prévoient un peu plus souvent des investissements de la part des opérateurs pour des montants un peu plus élevés que les anciens contrats. La part des charges de renouvellement incombant au délégataire est stable. Elle représente 12% des charges d'exploitation avant et après la procédure Sapin.
- “ Les nouveaux contrats intègrent dans 81,3% des cas des objectifs quantifiés de performance, assortis très souvent de pénalités et rarement de primes.

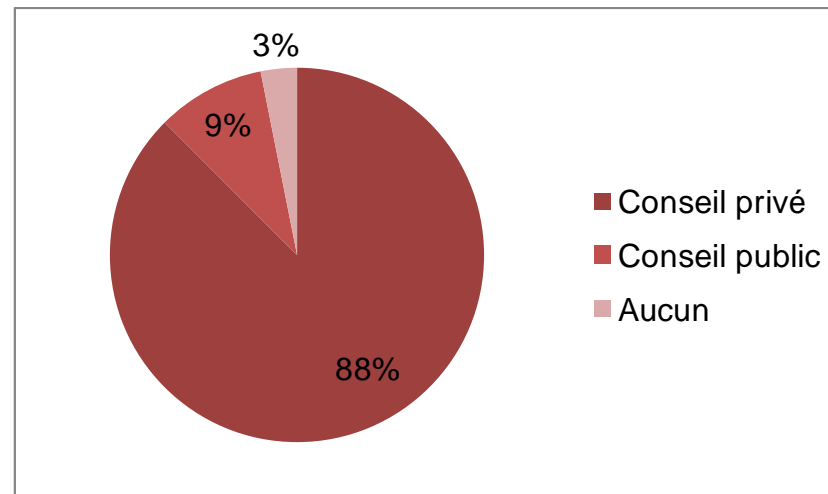
# Assistance/conseil pour la passation des contrats

Répartition des procédures selon le conseil

Moins de 10 000 habitants



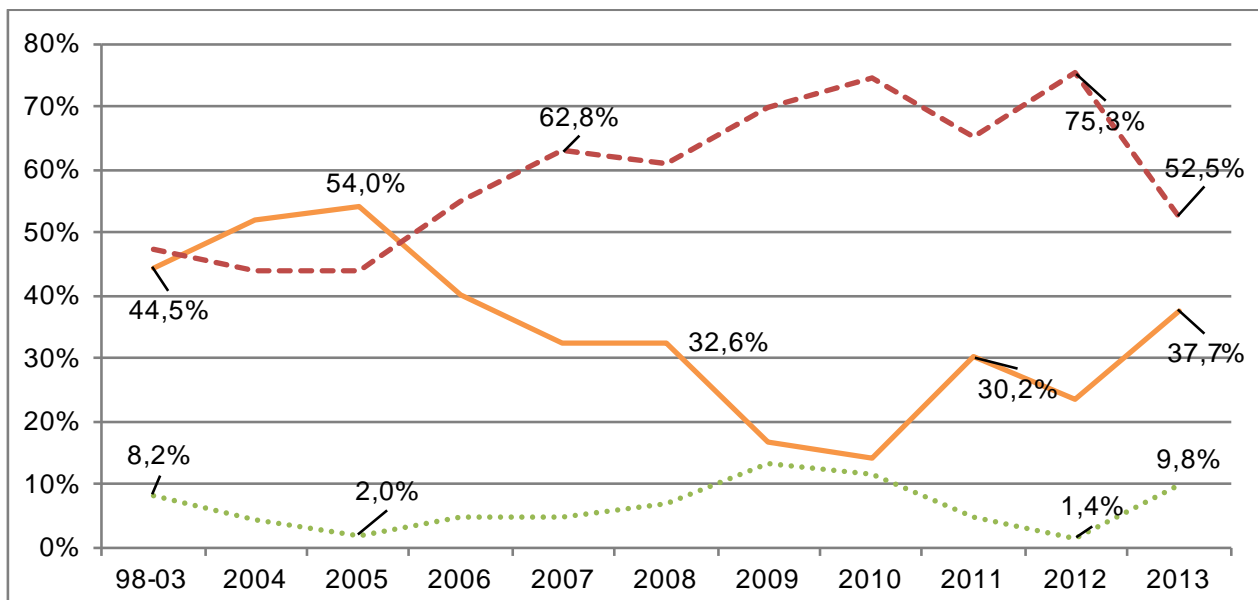
Plus de 10 000 habitants



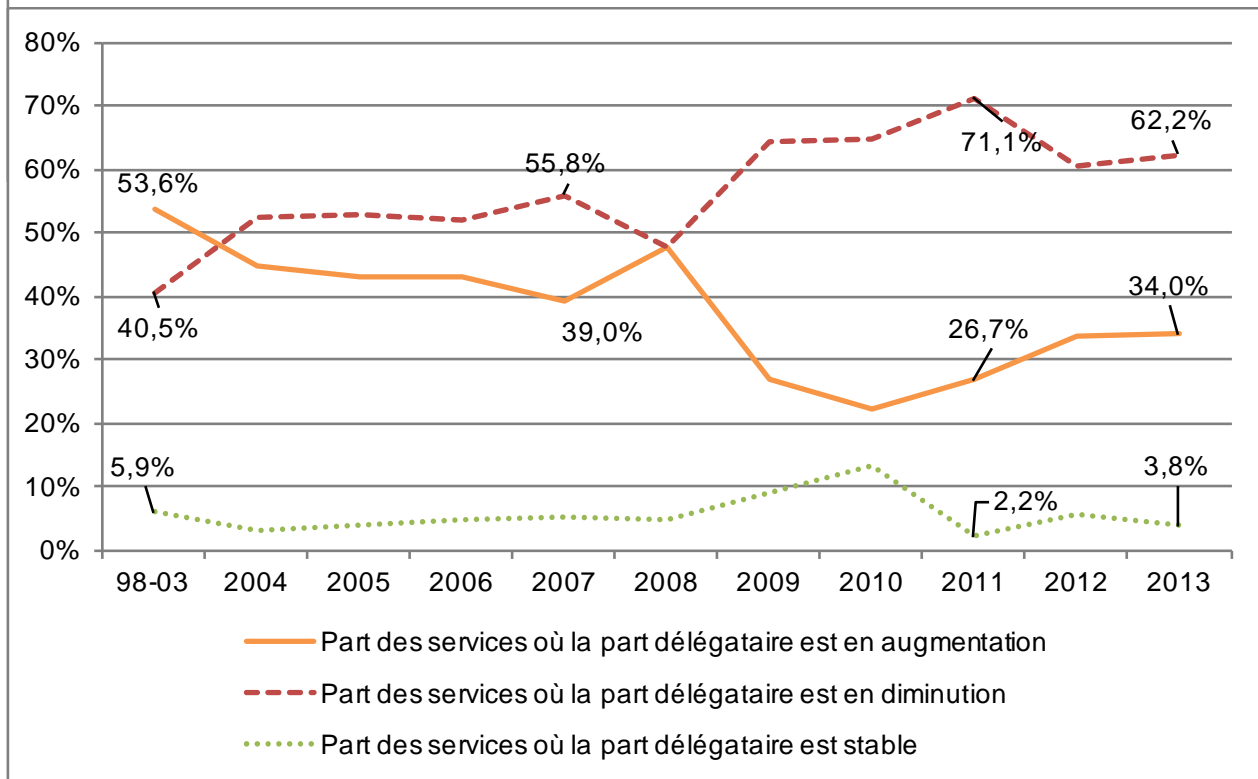
Prix moyen de la prestation par organisme de conseil

	Conseil privé	Conseil public
Moins de 4000 habitants	4,34 "	2,71 "
De 4000 à 8000 habitants	1,92 "	-
De 8000 à 20 000 habitants	1,04 "	0,39 "
Plus de 20 000 habitants	0,62 "	-

## Eau potable



## Assainissement collectif





# Les résultats de l'enquête 2013 de l'Observatoire Loi Sapin

## Merci de votre attention

[thierry.rieu@agroparistech.fr](mailto:thierry.rieu@agroparistech.fr) ☎ 04 67 04 71 10